

Cavalier de pré-entraînement option débourrage

RNCP37008 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21099
Code(s) ROME	A1407
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	11/10/2023

Certificateur(s)

MAISON FAMILIALE RURALE VAINS-ST SENIER · SIRET : 78092793500012

AURELIEN KAHN · SIRET : 49173543700023

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le contexte d'émergence du métier de pré-entraîneur-déboureur

Depuis les années 2000, le secteur des courses hippiques connaît des mutations profondes : réduction du temps de travail, difficultés à recruter et à fidéliser les salariés, augmentation du taux de TVA sur les pensions incitant les propriétaires à réduire les périodes de préparation aux courses en centres d'entraînement... En parallèle, dès 1993, des pionniers développent un savoir-faire spécifique autour du débourrage et du pré-entraînement des chevaux destinés aux courses de galop. Ce nouveau métier répond à un besoin des éleveurs, entraîneurs et propriétaires, qui trouvent une plus-value technique et économique à cette activité. En 2007, l'association des débouresseurs et pré-entraîneurs regroupent les professionnels de cette activité. Aujourd'hui, 90 professionnels se consacrent au pré-entraînement et au débourrage, en développant également des activités qui font appel aux mêmes compétences spécifiques : la préparation des chevaux de course aux ventes publiques et la remise en condition physique et mentale après convalescence ou arrêt.

L'adéquation de la certification au marché de l'emploi

En 2015, la création de la certification « Cavalier de pré-entraînement – option débourrage » s'inscrit dans la structuration du métier alors émergent. Entre 2017 et 2021, Equi-ressources, le Pôle emploi de la filière équine diffuse en moyenne une centaine d'offres d'emploi par an relative à des postes salariés de cavalier de pré-entraînement – débourrage et 170 pour des postes de cavaliers d'entraînement au galop.

ACTIVITÉS VISÉES

L'industrie des courses hippiques s'appuie sur une filière de production de chevaux. Les métiers d'élevage constituent l'amont de la filière ; les métiers de la préparation à la performance l'aval. Dans le secteur des courses au galop, le métier de pré-entraîneur – déboureur intervient entre l'amont et l'aval de la filière, en assurant une fonction de transformation des produits d'élevage. Son rôle est d'éduquer les jeunes chevaux en vue de leur commercialisation et/ou de leur future carrière sportive. Ses fonctions sont de trois natures :

- Eduquer les jeunes chevaux à pied

Pour les présenter aux ventes publiques et/ou débiter leur apprentissage de la selle

- Débourrer les jeunes chevaux

Pour leur apprendre à accepter la selle et le cavalier

- Pré-entraîner / réathlétiser

Pour initier les jeunes chevaux à galoper montés sur une piste

Pour remettre en forme des chevaux d'âge à l'issue de périodes d'interruption de leur carrière : blessures, repos...

Le cavalier de pré-entraînement assure les soins aux chevaux, les travaux d'entretien des écuries, des pistes d'entraînement et du matériel. Il participe également ponctuellement au transport des chevaux entre écuries ou jusqu'aux hippodromes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Evaluer l'état général du cheval

- Observer le comportement du cheval.
- Identifier les caractéristiques d'un cheval.
- Apprécier l'état de santé du cheval.
- Repérer les anomalies et apprécier leur degré de gravité.
- Connaître l'éthologie du cheval libre et du cheval aux écuries.
- Comprendre le comportement du jeune cheval au box et au travail.
- Prendre en compte les théories de l'apprentissage des équidés

Assurer les soins quotidiens des chevaux

- Préparer et distribuer l'alimentation aux chevaux.
- Réaliser le suivi sanitaire.
- Réaliser une intervention simple en maréchalerie.
- Toiletter un cheval pour une présentation.
- Anticiper et mettre en œuvre les mesures d'hygiène et de sécurité.
- Être connecté à son environnement et à son cheval.
- Être disponible physiquement et mentalement, prêt à réagir.
- Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'efforts (gestes et postures physiques et mentales).

Réaliser le pré-entraînement des chevaux de courses

- Assurer le pré-entraînement des chevaux selon le programme élaboré par l'entraîneur.
- Respecter pour son cheval et soi-même le cycle échauffement/travail/récupération.
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa santé et sa longévité physique et mentale et à celle de son cheval.
- Appliquer les règles de sécurité.
- Utiliser les différents matériels spécifiques pour le pré-entraînement et l'entraînement (brides, selles, embouchures, enrênements, protections).
- Monter aux trois allures.
- Être connecté à son environnement et à son cheval.
- Être disponible physiquement et mentalement, prêt à réagir.
- Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'efforts (gestes et postures physiques et mentales).
- Anticiper les risques.
- Mettre en œuvre des mesures nécessaires à la sécurité (tiers, cheval).

Initier le débouillage du jeune cheval

- Aborder et manipuler un poulain au box.
- Manipuler un poulain au van.
- Organiser et réaliser les principales manipulations et interventions sur les animaux pour le transport
- Manipuler un poulain au travail à pied, à la longe.
- Assurer le premier montoir.
- Présenter un jeune cheval à l'arrêt et en mouvement Initier le dressage du poulain.
- Présenter un cheval à l'arrêt et en mouvement en suivant un protocole.
- Sécuriser les premiers pas montés, le premier déplacement des épaules.
- Utiliser les différentes aires de travail en fonction de ce que l'on cherche à accomplir.
- Comprendre le comportement du jeune cheval au travail.
- Prendre en compte les théories de l'apprentissage des équidés.
- Employer des gestes techniques justes et précis.
- Gérer le placement d'un assistant.
- Être connecté à son environnement et à son cheval.
- Être disponible physiquement et mentalement, prêt à réagir.
- Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'efforts (gestes et postures physiques et mentales).
- Anticiper les risques. Mettre en œuvre des mesures nécessaires à la sécurité (tiers, cheval)

Réaliser l'entretien courant des boxes et du matériel

- Assurer les travaux courants d'écurie.
- Gérer l'économie de la litière.
- Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'efforts (gestes et postures physiques et mentales).
- Anticiper les risques.
- Assurer l'entretien du matériel de sellerie et les harnachements
- Vérifier les coutures, la bouclerie.
- Participer à l'organisation et à l'entretien des bâtiments et installations (boxes, entretien de la piste, des abords, du matériel d'obstacles, des haies...)

Préparer, organiser et effectuer le transport des équidés

- Connaître et appliquer la réglementation relative à la protection des chevaux en cours de transport et à la santé animale.
- Connaître et tenir compte de l'incidence du transport sur les chevaux.
- Organiser et réaliser les principales manipulations et interventions sur les animaux pour le transport et pendant le transport.

Blocs de compétences

RNCP37008BC01 — Evaluer l'état général du cheval (livret signalétique, zones sensibles, signes externes de maladie)

LISTE DE COMPÉTENCES

C1-Observer et identifier les caractéristiques d'un cheval.

C1.1 Identifier de l'état général (poids, poils, vermifuge, aplombs).

C1.2 Vérifier le signalement et les vaccins.

C2- détecter les pathologies (les signes normaux et anormaux qui permettent d'apprécier l'état de santé du cheval).

C.2.1

Apprécier l'état émotionnel du jeune cheval sur des critères objectifs (calme, agitation, crainte ou agressivité, encolure, oreilles, queue, ration alimentaire non consommée...).

C.2.2 Apprécier l'état de santé du cheval.

C.2.3 Détecter avec méthode le type de boiterie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve écrite 2h00.

- Mises en situations professionnelles. Livret de compétences :

Compétences évaluées par l'acquisition de savoir-faire en situation de travail (actes concrets). Les compétences intègrent qualité technique et qualité des relations avec le cheval.

- Observation de la santé du cheval
- Appréciation du bien-être du cheval
- Interprétation du comportement de cheval
- Mise en place du protocole d'évaluation de la boiterie

RNCP37008BC02 — Assurer les soins quotidiens des chevaux

LISTE DE COMPÉTENCES

C1- Assurer les soins quotidiens des chevaux

C1.1 Préparer et distribuer l'alimentation aux chevaux.

C1.2 Réaliser le suivi sanitaire.

C1.3 Effectuer le pansage et le toilettage.

C1.4 Appliquer une tension adaptée avec pause régulière sur le membre pour la pose de bandes.

C2- Anticiper et mettre en œuvre les mesures d'hygiène et de sécurité.

C2.1 Identifier les risques à l'entrée du box.

C2.2 Respecter les règles d'hygiène (alimentation et soins vétérinaires).

C2.3 Porter des éléments de protection obligatoires.

C2.4 Connaître les étapes à respecter de réalisation et de sécurisation pour la prise de température

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve écrite 1h30.

- Mises en situations professionnelles. Livret de compétences :
Compétences évaluées par l'acquisition de savoir-faire en situation de travail (actes concrets). Les compétences intègrent qualité technique et qualité des relations avec le cheval.
- Toiletter, la tête, la crinière, la queue, les extrémités. Tonte
- Préparation et distribution de l'alimentation.
- Prise de la température d'un cheval.
- Savoir mettre des bandes (polo, repos).

RNCP37008BC03 — Réaliser le pré-entraînement des chevaux de courses

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1- Assurer l'entraînement des chevaux selon le programme élaboré par l'entraîneur.
- C1.1 Respecter pour son cheval et soi-même le cycle échauffement/travail/récupération.
- C1.2 Anticiper les risques. Mettre en œuvre des mesures nécessaires à la sécurité (tiers, cheval).
- C1.3 Utiliser les différentes attitudes d'équilibre en fonction des objectifs de la séance.
- C1.4 Utiliser les différents matériels spécifiques pour le pré-entraînement et l'entraînement (brides, selles, embouchures, enrênements, protections).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1- Epreuve pratique de mise en situation de 2h00 :

Un tirage au sort désigne le cheval avec lequel le candidat déroulera son épreuve. Il lui sera demandé de préparer son cheval et sa séance puis de réaliser le travail d'entraînement à cheval, à la piste (détente, travail, récupération).

RNCP37008BC04 — Initier le débouillage du jeune cheval

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1- Aborder et manipuler un poulain au box.
- C1.1 Prendre en compte les caractéristiques du cheval, les équipements et l'environnement pour assurer la sécurité de la séance.
- C1.2 Réaliser les premières étapes au box (mettre le filet, incurver l'encolure, fléchir un jarret, traction, introduction à la baguette, transitions).
- C2- Manipuler un poulain au van.
- C2.1 Manipuler et embarquer un poulain au van.
- C2.2 Manipuler et débarquer un poulain.
- C2.3 S'adapter aux réactions du poulain.
- C3- Manipuler un poulain au travail à pied, à la longe.
- C3.1 Réaliser les étapes préparatoires au premier montoir.
- C3.2 Effectuer des transitions, des changements de main.
- C3.3 Présenter un cheval à l'arrêt et en mouvement en suivant un protocole.
- C3.4 Adapter sa pratique au déroulement de l'action, au comportement du cheval.
- C4- Assurer le premier montoir.
- C4.1 Manipuler et monter le poulain au manège et à la piste, au pas et au trot (transitions, changements de main).
- C4.2 Utiliser les aides naturelles et artificielles à bon escient et dans l'ordre du protocole.
- C4.3 S'adapter au comportement et aux réactions du poulain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve pratique de mise en situation :

Le candidat réalisera une séance sur un cheval au débouillage (au box, au van, à la longe, et au premier montoir. Le temps de l'épreuve sera variable en fonction du comportement du poulain).

RNCP37008BC05 — Réaliser l'entretien courant des boxes et du matériel

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1- Assurer les travaux courants d'écurie.
- C1.1 Entretenir quotidiennement les boxes.
- C1.2 Assurer le paillage.
- C1.3 Entretenir quotidiennement les mangeoires et abreuvoirs.
- C2- Assurer l'entretien du matériel de sellerie et les harnachements.
- C2.1 Nettoyer, désinfecter, entretenir les cuirs, vérifier l'état des coutures, de la bouclerie.
- C3- Participer à l'organisation et à l'entretien des bâtiments et installations.

C3.1 Entretenir quotidiennement les abords, le matériel de travail.

C3.2 Vérifier régulièrement les installations et mettre en œuvre les mesures nécessaires à la sécurité.

C3.3 Rapporter au responsable tout dysfonctionnement éventuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations professionnelles. Livret de compétences :

Compétences évaluées par l'acquisition de savoir-faire en situation de travail (actes concrets). Les compétences intègrent la qualité technique, la qualité des relations avec le cheval et le respect des consignes et de la sécurité.

- Entretien quotidien des boxes.
- Entretien du matériel de sellerie.

RNCP37008BC06 — Préparer, organiser et effectuer le transport des équidés

LISTE DE COMPÉTENCES

C1- Connaître et appliquer la réglementation relative à la protection des chevaux en cours de transport et à la santé animale.

C1.1 Assurer la responsabilité de convoyeur.

C1.2 Nettoyer et désinfecter des véhicules de transports de chevaux.

C2-Connaître les chevaux et de leur comportement en transport.

C2.1 Mesurer l'impact du transport sur le comportement des chevaux, sur leur santé et les pathologies pouvant intervenir pendant le voyage.

C3- Organiser et réaliser les principales manipulations et interventions sur les animaux pour le transport et pendant le transport.

C3.1 Manipuler les chevaux, en relation avec les conditions de transport et les règles de sécurité, contention, premiers soins et interventions sur les animaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tests QCM.

Epreuve pratique de manipulation et d'accompagnement en situation de transport.

Module accessible en VAE

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La filière équine française représente 11 milliards d'euros de chiffres d'affaires, 66 000 emplois et plus d'un million d'équidés sur le territoire. Les courses hippiques génèrent à elles seules 9 milliards d'euros des flux financiers annuels ; 430 millions reviennent à l'Etat et 170 millions à la sécurité sociale.

En France, 10 366 éleveurs et 2 605 entraîneurs constituent le tissu économique de la filière course qui emploie un salarié du secteur équestre sur trois. En 2021, le nombre d'emplois du secteur course a augmenté de 5%. Les activités des courses hippiques se distinguent en deux catégories de disciplines : les courses au trot et les courses au galop. L'élevage et les courses de chevaux de galop se caractérisent par une forte dimension internationale. La France fait partie des pays leaders mondiaux aux côtés du Japon, de l'Australie, de la Grande-Bretagne, de Hong Kong et des Etats-Unis. Ils génèrent à eux seuls 109 milliards d'enjeux sur leurs six territoires.

Au sein de l'activité Galop, les cavaliers de pré-entraînement – déboureur interviennent chez les 370 entraîneurs publics de galopeurs pour l'éducation ou la réathlétisation des chevaux et dans les 377 haras de galopeurs pour la préparation aux ventes publiques. Depuis les années 1990, l'activité de pré-entraînement débouillage se développe aussi au sein de structures dédiées, qui comptent 73 employeurs sur le territoire national.

En France, les entreprises du secteur des courses au galop sont des petites structures. 75% emploient moins de 11 salariés et 65% entre 1 et 3 salariés. La moyenne de salariés par entreprise est de 95. En 2021, la plus grande écurie de galop française emploie 83 salariés. Trois régions concentrent 65% des salariés : Normandie, Pays de la Loire et Hauts-de-France. La Normandie est mondialement reconnue comme l'un des berceaux d'activités pour les courses au galop. Ses haras de pur-sang ont acquis une renommée internationale, les ventes de Deauville avec leur chiffre d'affaires annuel de près de 18 millions d'euros sont une référence mondiale, ses hippodromes accueillent des courses du meilleur niveau.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Cavalier de pré-entraînement

- Cavalier d'entraînement
- Cavalier débourreur (pas limité au secteur galop, peut pratiquer dans la filière sport et loisirs)
- Garçon de voyage
- Premier garçon (après expérience professionnelle grâce au certificat de capacité vétérinaire)
- Cavalier jeunes chevaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pré-requis pour intégrer la formation

Afin d'intégrer la formation de cavalier de pré entraînement option débouillage, le candidat devra répondre aux trois prérequis suivants :

Prérequis n°1 : Test pratique d'entrée qui évalue le niveau à cheval du candidat. Une grille permet de noter le candidat sur la manipulation du cheval à pieds et le niveau équestre à cheval. Au total, quatorze compétences sont évaluées de 1 à 4 points. Pour valider le test d'entrée, le candidat doit avoir une note minimum de 3 points sur 4 sur les compétences soit 42 points au total.

Prérequis n°2 : le candidat doit satisfaire aux exigences d'un entretien de recrutement qui juge de la motivation du candidat.

Prérequis n°3 : le candidat doit avoir une bonne condition physique qui lui permettra d'effectuer l'ensemble des tâches imposées par le métier de cavalier de pré entraînement.

Pré requis pour suivre une VAE

Les candidats devront justifier d'une expérience d'un an minimum dans une structure d'entraînement ou de pré-entraînement de galopeurs pour être reçus à la demande de VAE. Ce prérequis est valable tant pour les modules théoriques que pour les modules pratiques.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 754 €
Selon la branche	5 754 € – 5 995 €
Prise en charge	Branches concernées
5 754 €	Valeur par défaut · 211 branches
5 995 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 960 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)

Base légale

Date de décision	24/10/2022
Durée de l'enregistrement	1 an
Date d'échéance de l'enregistrement	11/10/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	3	0	100 %	—
2019	4	0	100 %	67 %
2018	4	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31892

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38001

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.mfr-vains.com/index.php/formations/cavalier-de-pre-entrainement-option-debourrage>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37008/>